

*Marché de Noël***Un week-end plein de belles promesses !**

Le Père Noël vous attend cette année encore, et vous promet plein de nouveautés.

**Pour cette nouvelle édition, le marché de Noël 2017 change d'horaires et propose une nocturne le samedi avec de nombreuses animations musicales, circassiennes et gastronomiques. À quelques jours de Noël, venez profiter, avec un peu d'avance, de la magie des fêtes de fin d'année.**

*Votre programme des animations au centre socioculturel :***Samedi 9, de 16h00 à minuit**

- ★ P'tit défilé des lumières / 17h00 au départ du Marché de Noël. Les bâtons lumineux sont offerts par la Commission Animation.
- ★ Chorale de Noël / Entrée de la salle Messidor, à 17h45. Par les enfants et adultes du chœur de la Cantilène de Limours.
- ★ Repas Tartiflette (UCA) / Dès 19h00. Tarif 6€
- ★ Concert Pop-Rock / Venez chanter et danser sur des tubes français et internationaux à 20h30, dans la cour du centre socioculturel.
- ★ Mais aussi, toute la soirée : des échassières lumineuses, une dégustation d'huitres, des décorations de Noël, etc...

**Dimanche 10, de 11h00 à 18h00**

- ★ Déjeuner oriental / Dès 11h30, cour du centre socioculturel.. Sur place ou à emporter, à partir de 9€ (couscous, tajine, paëlla, pâtisseries orientales, thés...)
- ★ Mini-concert amateurs le matin et concerts des professeurs de l'AMM, dans la cour du centre socioculturel, en début d'après-midi.

**Et découvrez nos autres animations tout au long du week-end:**

- ★ Expo-vente des artisans
- ★ Vente des produits de nos régions: champagne, fromages, miel, etc...
- ★ Jeu gonflable et ateliers créatifs pour les enfants.
- ★ Restauration sur place, mais aussi ventes de crêpes, de gaufres, de chocolats chauds, de vins chauds, de cidres chauds, etc..
- ★ Balades en calèche et la P'tite ferme de Noël
- ★ Photographies avec le Père Noël.
  - > Samedi de 16h00 à 16h45, et de 18h00 à 19h00.
  - > Dimanche de 16h00 à 17h30.
- ★ La boîte aux lettres du Père Noël

*Et d'autres choses encore....**Voirie / circulation***La Route Neuve passe en sens unique**

La municipalité a décidé de limiter la circulation des véhicules sur la Route Neuve, en n'autorisant l'utilisation que dans un sens, à partir du chemin menant au centre équestre (côté Bourg), jusqu'au croisement avec la Rue de la Butte (Bois d'Ardeau) et de la D838.

Cette décision est motivée par le souci de sécuriser le carrefour au niveau de la maison des associations, en diminuant le nombre de véhicules empruntant la rue du Ruisseau. Mais également de soulager la fréquentation de cette route secondaire, afin d'en limiter l'usure. S'ajoute à cela, la création d'une bande «Stop» unique avec la Rue de la Butte visant à sécuriser davantage l'insertion sur la D838.

Les cyclistes pourront toutefois continuer de circuler dans les deux sens, l'usage bidirectionnel pour les deux-roues non motorisés étant matérialisé par des logos peints au sol.

*Archers du Hurepoix***Ils sont champions**

Après deux années de coaching à Forges-les-Bains, Valérie, originaire de Longvilliers, a décidé, avec son fils Loïc, d'adhérer au club. Pour notre plus grand bonheur puisqu'elle a obtenu le titre de Championne de France 3D - Tir Barbaux - lors du Championnat de France fin Août à la Féclaz (Savoie). Déjà au Mans, elle et son fils étaient revenus avec 2 podiums chacun, 1 en tir Nature, 1 en tir 3D. Notons également pour le club, la très belle 9<sup>ème</sup> place de Rémy Nonnenmacher en championnat fédéral.

## En bref...

L'épicerie sociale du Carrefour des Solidarités recherche des bénévoles pour aider à la manutention, à la préparation des rayons ou à l'accompagnement des bénéficiaires.

Votre activité sera à votre convenance, durant une ou deux demi-journées par semaine, du lundi au vendredi.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter le Carrefour des Solidarités à l'adresse : [carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr](mailto:carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr)

**Vous pouvez suivre l'avancée du déploiement du Très Haut Débit en Essonne et sur votre commune, en vous connectant sur le site : [www.essonnenumerique.fr](http://www.essonnenumerique.fr)**

D'ici à 2020, le réseau 100% fibre optique couvrira tout le département. Pour rester informé de l'évolution de l'aménagement numérique, le Syndicat Mixte Essonne Numérique, qui regroupe 124 communes, a mis en place ce site internet, très complet. Il vous permet de suivre, par commune, le calendrier des travaux, des informations sur le Très Haut Débit, et devrait en 2018, s'enrichir d'un module d'éligibilité qui permettra de connaître en temps réel l'éligibilité d'une adresse essonnienne, au Très Haut Débit.

**Les conteneurs d'ordures ménagères ne doivent pas se retrouver dans les rues de Forges, en dehors des jours de collecte !**

Certaines personnes ne rentrent jamais leurs bacs poubelles et sont donc responsables de pollutions visuelle et olfactive, impactant sur le cadre de vie des autres usagers. Il est donc primordiale que les conteneurs soient sortis le bon jour, à des heures convenables, et soient rentrés après le passage de la benne.

**Le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit à tout particulier de brûler ses déchets ménagers - dont les déchets verts - à l'air libre. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie, ou collectés par le Syndicat en charge du ramassage.**

Il est donc interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte, les feuilles mortes, les résidus de la taille des haies, de l'élagage ou encore les épiluchures...

## L'AGENDA

Décembre 2017, à Forges



**Samedi 2** : Spectacle de Noël, pour les enfants, organisé par la MCL. Centre socioculturel, à 14h30. Tarif : 3€



**Vendredi 8 au samedi 9** : les 24h du sport pour le Téléthon. Début vendredi à 18h00 et fin le samedi à 18h00. Au gymnase A. Millat. Programme à retrouver sur la page Facebook/VivonsForges.

**Samedi 9 et dimanche 10** : Marché de Noël au centre socioculturel. Exposants, commerçants, artisans, dégustations et animations (voir article). Le samedi de 16h00 à minuit. Le dimanche de 11h00 à 18h00. Entrée libre.



**Samedi 16** : Soirée théâtre «Dites-moi que je rêve». Interprétée par la compagnie Ephémère de Saint Rémy lès Chevreuses. Centre socioculturel à 21h00. Tarifs : adulte à 10€ / enfants de 12-18 ans à 6€ / - de 12 ans, gratuit.

**Jeudi 21** : Conseil Municipal. Mairie à 20h45.

Recevez chaque mois l'Agenda par mail, en vous inscrivant à l'@ctu de la P'tite Forgeoise, sur le site internet [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

### Centre Communal d'Action Sociale

## Vos droits en cette fin d'année...

Chaque année, le CCAS vient en aide aux familles rencontrant des problèmes financiers et qui ne peuvent pas payer leurs factures de consommation énergétique. Ces aides sont disponibles pour certaines personnes en fonction de critères bien définis.

### 1. Pour les personnes âgées

#### Eau, gaz, électricité

C'est une aide de 32,03 € par personne. Critères : il faut avoir plus de 65 ans et un revenu annuel inférieur à 8 309,27 € pour une personne seule et 13 765,03 € pour un couple.

#### Combustibles

Le CCAS verse 82,36 € par personne. Critères : les mêmes que ci-dessus.

### 2. Pour les familles nombreuses

#### Eau, gaz, électricité

A partir de 44,23 € par an et par foyer (+6,10 € par enfant à charge). Critères : personne seule avec au moins deux enfants (revenu mensuel de 1344,00 €).

A partir de 50,33 € par an et par foyer (+6,10 € par enfant à charge). Critères : couple avec au moins trois en-

fants (revenu mensuel de 1948,80 €).

#### Combustibles

A partir de 120,76 € (+9,60 € par enfant à charge) (la somme réelle dépend de la composition de la famille). Critères : les mêmes que ci-dessus.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour effectuer vos demandes.

### 3. Des chèques vacances

Des chèques vacances attribués par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont disponibles pour les familles forgeoises afin de soutenir vos projets de vacances. Les familles avec un faible revenu peuvent en bénéficier en déposant en mairie un dossier comprenant leur projet de vacances détaillé, une estimation du budget, l'avis d'imposition de l'année 2015 (n-2), une copie du livret de famille, un justificatif de l'ensemble des autres revenus (allocations et autres aides...), quittance de loyer, factures EDF, gaz, eau et de la cantine des enfants. Vous pouvez prendre rendez-vous avec le CCAS par téléphone au 01 64 91 03 29, ou bien par courriel : [mairie@forges-les-bains.fr](mailto:mairie@forges-les-bains.fr).

